



f

## **RAPPORT DE GESTION DEUXIÈME TRIMESTRE 2022**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>FAITS SAILLANTS .....</b>	<b>3</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS .....</b>	<b>7</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ .....</b>	<b>10</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>15</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>21</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>33</b>

## **PROFIL DE L'ENTREPRISE**

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du deuxième trimestre 2022 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant Québecor Média inc., une filiale en propriété exclusive et l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada.

Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » dans le présent rapport de gestion désignent Québecor inc. et ses filiales, et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement tels que l'unité génératrice de revenus (« UGR ») et le revenu mensuel moyen par unité (« RMPU »). La mesure de facturation moyenne d'abonnement par unité (« FMPU »), utilisée précédemment, a été abandonnée au premier trimestre 2022 et remplacée par la mesure RMPU, afin de permettre une meilleure comparabilité des données dans le contexte de l'évolution du modèle d'affaires de la Société lié à la vente d'équipements. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et des indicateurs clés de rendement utilisés par la Société, incluant la nouvelle mesure RMPU, sont présentés dans les sections « Mesures non normalisées selon les IFRS » et « Indicateurs clés de rendement ».

### **Pandémie de la COVID-19**

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur certains résultats trimestriels de la Société, plus particulièrement pour les secteurs Média et Sports et divertissement. Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution de la pandémie, y compris toute nouvelle vague importante, il est impossible de déterminer avec certitude tous les impacts futurs découlant de la crise sanitaire sur les résultats d'exploitation.

## FAITS SAILLANTS

### Deuxième trimestre 2022

**Revenus** de 1,12 G\$, en baisse de 16,0 M\$ (-1,4 %).

**BAlIA ajusté<sup>1</sup>** de 491,4 M\$, en baisse de 10,0 M\$ (-2,0 %).

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 157,4 M\$ (0,66 \$ par action de base), en hausse de 33,9 M\$ (0,16 \$ par action de base).

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies<sup>1</sup>** de 161,7 M\$ (0,68 \$ par action de base), en hausse de 3,4 M\$ (0,03 \$ par action de base).

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés<sup>1</sup>** de 361,0 M\$, en hausse de 22,9 M\$ (6,8 %).

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 241,7 M\$, en hausse de 12,0 M\$ (5,2 %).

### Premier semestre 2022

**Revenus** de 2,20 G\$, en baisse de 19,1 M\$ (-0,9 %).

**BAlIA ajusté** de 933,5 M\$, en baisse de 20,6 M\$ (-2,2 %).

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 278,8 M\$ (1,17 \$ par action de base), en hausse de 34,0 M\$ (0,17 \$ par action de base).

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 290,4 M\$ (1,22 \$ par action de base), en hausse de 2,2 M\$ (0,05 \$ par action de base).

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 677,1 M\$, en hausse de 31,4 M\$ (4,9 %).

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 469,4 M\$, en baisse de 21,9 M\$ (-4,5 %).

---

<sup>1</sup> Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

**Tableau 1****Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<b>Résultats</b>				
Revenus :				
Télécommunications	912,6	\$ 928,4	\$ 1 816,0	\$ 1 842,4
Média	188,1	198,2	369,9	373,0
Sports et divertissement	45,0	33,5	79,1	64,7
Intersectoriels	(30,5)	(28,9)	(61,8)	(57,8)
	<b>1 115,2</b>	<b>1 131,2</b>	<b>2 203,2</b>	<b>2 222,3</b>
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	487,5	481,5	947,5	932,4
Média	4,1	16,7	(7,8)	18,0
Sports et divertissement	4,7	3,1	4,6	5,2
Siège social	(4,9)	0,1	(10,8)	(1,5)
	<b>491,4</b>	<b>501,4</b>	<b>933,5</b>	<b>954,1</b>
Amortissement	(191,6)	(196,6)	(386,3)	(391,9)
Frais financiers	(82,0)	(87,0)	(159,5)	(170,1)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(2,1)	7,0	(9,4)	1,2
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(3,5)	20,6	(4,4)	16,1
Perte sur refinancement de la dette	–	(80,9)	–	(80,9)
Impôts sur le bénéfice	(55,9)	(39,8)	(100,5)	(83,8)
<b>Bénéfice net</b>	<b>156,3</b>	<b>\$ 124,7</b>	<b>\$ 273,4</b>	<b>\$ 244,7</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	157,4	123,5	278,8	244,8
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	161,7	158,3	290,4	288,2
Par action de base :				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,66	0,50	1,17	1,00
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,68	0,65	1,22	1,17

Tableau 1 (suite)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<b>Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels :</b>				
Télécommunications	118,1	\$ 151,4	\$ 233,5	\$ 289,4
Média	10,9	9,6	20,1	15,3
Sports et divertissement	0,8	0,6	1,6	1,6
Siège social	0,6	1,7	1,2	2,1
	<b>130,4</b>	<b>163,3</b>	<b>256,4</b>	<b>308,4</b>
<b>Flux de trésorerie :</b>				
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :				
Télécommunications	369,4	330,1	714,0	643,0
Média	(6,8)	7,1	(27,9)	2,7
Sports et divertissement	3,9	2,5	3,0	3,6
Siège social	(5,5)	(1,6)	(12,0)	(3,6)
	<b>361,0</b>	<b>338,1</b>	<b>677,1</b>	<b>645,7</b>
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies <sup>1</sup>	117,8	76,8	221,8	167,9
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	241,7	229,7	469,4	491,3
			<b>30 juin 2022</b>	<b>31 déc. 2021</b>
<b>Bilan</b>				
Espèces et quasi-espèces			9,1	\$ 64,7
Fonds de roulement			(735,7)	50,4
Actif net lié aux instruments financiers dérivés			406,0	382,3
Actif total			<b>10 671,3</b>	<b>10 763,0</b>
Dette à long terme totale (incluant la tranche à court terme)			<b>6 603,4</b>	6 554,0
Obligations locatives (court et long terme)			<b>178,6</b>	183,2
Débitures convertibles, y compris les dérivés incorporés			<b>150,7</b>	141,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			<b>1 403,2</b>	1 255,6
Capitaux propres			<b>1 527,5</b>	1 378,8
<b>Ratio d'endettement net consolidé<sup>1</sup></b>			<b>3,27x</b>	<b>3,19x</b>

### Télécommunications

- Au deuxième trimestre 2022, le secteur Télécommunications a affiché une diminution de 15,8 M\$ (-1,7 %) de ses revenus et une augmentation de 6,0 M\$ (1,2 %) de son BAIIA ajusté.
- Progression de 27,0 M\$ (11,4 %) des revenus en services et équipements mobiles de Vidéotron au deuxième trimestre 2022.
- Augmentation de 34 600 lignes (2,1 %) en téléphonie mobile au deuxième trimestre 2022.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

- Le 17 juin 2022, Vidéotron a conclu une entente avec Rogers Communications Inc. (« Rogers ») et Shaw Communications Inc. (« Shaw ») pour l'acquisition de Freedom Mobile Inc. (« Freedom Mobile ») pour un montant total de 2,85 G\$, en assumant une encaisse et un endettement nuls. L'entente, qui est conditionnelle à l'approbation des autorités réglementaires, prévoit l'acquisition de toute la clientèle des services sans-fil et Internet de la marque Freedom Mobile ainsi que de l'infrastructure, du spectre et des points de vente qui lui appartiennent. Elle comprend également un engagement à long terme de Shaw et de Rogers visant à fournir à Vidéotron des services de transport (notamment par l'intermédiaire du réseau de raccordement et du réseau dorsal) et des services d'itinérance. Cette entente contribuera à l'expansion des services de télécommunications de la Société en Ontario et dans l'Ouest canadien. Cette transaction est conditionnelle, entre autres, à son autorisation en vertu de la *Loi sur la concurrence* et à l'approbation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et se conclurait sensiblement au même moment que la clôture de l'acquisition de Shaw par Rogers. Vidéotron a obtenu les engagements de financement par dette requis pour cette transaction.

### **Opérations de financement**

- Le 20 mai 2022, Vidéotron a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 1,50 G\$ afin de proroger son échéance à juillet 2026, et Québecor Média a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 300,0 M\$ afin de proroger son échéance à juillet 2025. Certaines conditions des facilités ont également été modifiées.

## ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

### Comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021

**Revenus** de 1,12 G\$, en baisse de 16,0 M\$ (-1,4 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (15,8 M\$ ou -1,7 % des revenus du secteur) et Média (10,1 M\$ ou -5,1 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (11,5 M\$ ou 34,3 %).

**BAIIA ajusté** de 491,4 M\$, en baisse de 10,0 M\$ (-2,0 %).

- Diminution dans le secteur Média (12,6 M\$ ou -75,4 % du BAIIA ajusté du secteur) et écart défavorable au siège social (5,0 M\$) dû, dans ce dernier cas, à un changement dans l'allocation des frais corporatifs.
- Hausse dans les secteurs Télécommunications (6,0 M\$ ou 1,2 %) et Sports et divertissement (1,6 M\$ ou 51,6 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 1,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2022, par rapport à la même période de 2021.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 157,4 M\$ (0,66 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2022, contre 123,5 M\$ (0,50 \$ par action de base) à la même période de 2021, soit une hausse de 33,9 M\$ (0,16 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent essentiellement par :
  - la diminution de 80,9 M\$ de la perte sur refinancement de dettes;
  - la baisse de 5,0 M\$ des frais d'amortissement;
  - la diminution de 5,0 M\$ liée aux frais financiers.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
  - l'écart défavorable de 24,1 M\$ lié à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments;
  - la hausse de 16,1 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice;
  - la baisse de 10,0 M\$ du BAIIA ajusté;
  - l'écart défavorable de 9,1 M\$ lié à la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 9,4 M\$ sans incidence fiscale.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 161,7 M\$ (0,68 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2022, contre 158,3 M\$ (0,65 \$ par action de base) à la même période de 2021, soit une hausse de 3,4 M\$ (0,03 \$ par action de base).

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 361,0 M\$, en hausse de 22,9 M\$ (6,8 %), expliquée par la baisse de 22,8 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels et de la diminution de 10,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancées en partie par la diminution de 10,0 M\$ du BAIIA ajusté.

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 241,7 M\$, en hausse de 12,0 M\$ (5,2 %), expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la diminution de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la baisse du BAIIA ajusté, par la hausse des impôts exigibles et par l'écart défavorable de la portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments.

**Charge d'amortissement** de 191,6 M\$ au deuxième trimestre 2022, soit une diminution de 5,0 M\$, due principalement à l'impact de la baisse des investissements en immobilisations dans le secteur Télécommunications, dont la baisse des investissements liés à la location de terminaux.

**Frais financiers** de 82,0 M\$ au deuxième trimestre 2022, en baisse de 5,0 M\$, expliquée par l'impact d'un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette à long terme, contrebalancé en partie par la variation défavorable du gain ou de la perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises et par un niveau moyen d'endettement plus élevé.

**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers** de 2,1 M\$ au deuxième trimestre 2022, soit un écart défavorable de 9,1 M\$, essentiellement attribuable à la variation défavorable, sans incidence fiscale, des gains et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

**Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments** de 3,5 M\$ au deuxième trimestre 2022, soit un écart défavorable de 24,1 M\$.

- Au deuxième trimestre 2022, une charge de 1,2 M\$ a été comptabilisée relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (2,2 M\$ au deuxième trimestre 2021). Des charges de 2,3 M\$ liées à d'autres éléments ont également été comptabilisées au cours du deuxième trimestre 2022 (gain de 3,2 M\$ au deuxième trimestre 2021).
- Un gain sur disposition de 19,6 M\$ a été comptabilisé au deuxième trimestre 2021 dans le cadre de l'acquisition par Groupe Alithya inc. (« Alithya ») de la société R3D Conseil inc. (R3D Conseil), dont Québecor était l'un des principaux actionnaires.

**Perte sur refinancement de la dette** de 80,9 M\$ au deuxième trimestre 2021.

- Le 3 juin 2021, Québecor Média a émis un avis de remboursement visant ses billets de premier rang d'un montant en capital de 500,0 M\$, portant intérêt à un taux de 6,625 % et échéant le 15 janvier 2023, pour un prix de 107,934 % du montant en capital des billets remboursés. Vidéotron a également émis un avis de remboursement visant ses billets de premier rang d'un montant en capital de 800,0 M\$ US, portant intérêt à un taux de 5,000 % et échéant le 15 juillet 2022, pour un prix de 104,002 % du montant en capital des billets remboursés. Par conséquent, une perte nette de 80,9 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2021.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 55,9 M\$ au deuxième trimestre 2022 (taux d'imposition effectif de 26,4 %), contre 39,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,0 %) à la même période de 2021, soit un écart défavorable de 16,1 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

### **Comparaison des premiers semestres 2022 et 2021**

**Revenus** de 2,20 G\$, en baisse de 19,1 M\$ (-0,9 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (26,4 M\$ ou -1,4 % des revenus du secteur) et Média (3,1 M\$ ou -0,8 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (14,4 M\$ ou 22,3 %).

**BAIIA ajusté** de 933,5 M\$, en baisse de 20,6 M\$ (-2,2 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (15,1 M\$ ou 1,6 % du BAIIA ajusté du secteur).
- Écart défavorable dans les secteurs Média (25,8 M\$) et Sports et divertissement (0,6 M\$ ou -11,5 %) ainsi qu'au siège social (9,3 M\$) dû, dans ce dernier cas, à un changement dans l'allocation des frais corporatifs.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 0,4 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2022, par rapport à la même période de 2021.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 278,8 M\$ (1,17 \$ par action de base) au premier semestre 2022, contre 244,8 M\$ (1,00 \$ par action de base) à la même période de 2021, soit une hausse de 34,0 M\$ (0,17 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent essentiellement par :
  - la diminution de 80,9 M\$ de la perte sur refinancement de dettes;
  - la diminution de 10,6 M\$ liée aux frais financiers;
  - la baisse de 5,6 M\$ des frais d'amortissement;
  - l'écart favorable de 5,3 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.



- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
  - l'écart défavorable de 20,5 M\$ lié à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments ;
  - la baisse de 20,6 M\$ du BAIIA ajusté ;
  - la hausse de 16,7 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
  - l'écart défavorable de 10,6 M\$ lié à la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 10,9 M\$ sans incidence fiscale.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 290,4 M\$ (1,22 \$ par action de base) au premier semestre 2022, contre 288,2 M\$ (1,17 \$ par action de base) à la même période de 2021, soit une hausse de 2,2 M\$ (0,05 \$ par action de base).

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 677,1 M\$, en hausse de 31,4 M\$ (4,9 %), expliquée par la baisse de 41,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels et de la diminution de 10,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancées en partie par la diminution de 20,6 M\$ du BAIIA ajusté.

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 469,4 M\$, en baisse de 21,9 M\$ (-4,5 %), expliquée principalement par la baisse du BAIIA ajusté et par la hausse des impôts exigibles, contrebalancées en partie par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la diminution de la portion monétaire des frais financiers.

**Charge d'amortissement** de 386,3 M\$ au premier semestre 2022, soit une diminution de 5,6 M\$, expliquée essentiellement par les raisons évoquées dans « Comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021 ».

**Frais financiers** de 159,5 M\$ au premier semestre 2022, en baisse de 10,6 M\$, expliquée par l'impact d'un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette à long terme, contrebalancé en partie par un niveau moyen d'endettement plus élevé et par la variation défavorable du gain ou de la perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises.

**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers** de 9,4 M\$ au premier semestre 2022, soit un écart défavorable de 10,6 M\$, essentiellement attribuable à la variation défavorable, sans incidence fiscale, des gains et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

**Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments** de 4,4 M\$ au premier semestre 2022, soit un écart défavorable de 20,5 M\$.

- Au premier semestre 2022, une charge de 1,9 M\$ a été comptabilisée relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (5,0 M\$ au premier semestre 2021). Des charges de 2,5 M\$ liées à d'autres éléments ont également été comptabilisées au cours du premier semestre 2022 (gain de 2,3 M\$ au premier semestre 2021).
- Un gain sur disposition de 19,6 M\$ a été comptabilisé au premier semestre 2021 dans le cadre de l'acquisition par Alithya de la société R3D Conseil, dont Québecor était l'un des principaux actionnaires. Une charge de dépréciation d'actifs de 0,8 M\$ a également été comptabilisée au premier semestre 2021.

**Perte sur refinancement de la dette** de 80,9 M\$ au premier semestre 2021, qui s'explique par les raisons évoquées dans « Comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021 ».

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 100,5 M\$ au premier semestre 2022 (taux d'imposition effectif de 26,4 %), contre 83,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,4 %) à la même période de 2021, soit un écart défavorable de 16,7 M\$ qui s'explique par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

## ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

### Télécommunications

#### Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2022

Revenus de 912,6 M\$ au deuxième trimestre 2022, en baisse de 15,8 M\$ (-1,7 %).

- Revenus des services de téléphonie mobile de 191,8 M\$, soit une progression de 17,0 M\$ (9,7 %) due principalement à la croissance du nombre de lignes et à la hausse du revenu moyen par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 304,9 M\$, en hausse de 3,1 M\$ (1,0 %). Cet écart favorable s'explique surtout par la hausse du nombre de clients, contrebalancée en partie par la baisse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de télédistribution de 200,4 M\$, soit une diminution de 10,9 M\$ (-5,2 %). Cet écart défavorable s'explique surtout par la baisse du nombre de clients et la diminution du revenu moyen par client.
- Revenus des services de téléphonie filaire de 73,7 M\$, en baisse de 7,0 M\$ (-8,7 %), principalement due à l'impact de la diminution du nombre de lignes, contrebalancé en partie par la hausse du revenu moyen par ligne.
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 73,0 M\$, en hausse de 10,0 M\$ (15,9 %), surtout en raison de l'augmentation des prix.
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 20,5 M\$, en baisse de 29,7 M\$ (-59,2 %), principalement en raison de la diminution du volume de ventes d'équipements liées à la plateforme Helix.
- Autres revenus de 48,3 M\$, en hausse de 1,7 M\$ (3,6 %), principalement en raison de la hausse des revenus de Vidéotron Affaires.

RMPU<sup>1</sup> total de Vidéotron de 47,17 \$ au deuxième trimestre 2022, contre 47,22 \$ à la même période de 2021, soit une diminution de 0,05 \$ (-0,1 %). Le RMPU mobile a atteint 38,94 \$ au deuxième trimestre 2022, contre 38,41 \$ à la même période de 2021, en hausse de 0,53 \$ (1,4 %).

#### Statistiques de clientèle

*UGR<sup>1</sup>* – Au 30 juin 2022, le nombre total d'UGR s'établissait à 6 191 100, soit une baisse de 12 300 (-0,2 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2022, contre une baisse de 20 200 UGR à la même période de 2021. Le nombre d'UGR a augmenté de 70 100 (1,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2022 (tableau 2).

*Téléphonie mobile* – Au 30 juin 2022, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 1 661 000, soit une augmentation de 34 600 (2,1 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2022, contre une hausse de 27 200 lignes à la même période de 2021. Le nombre de lignes à ces services a augmenté de 130 600 (8,5 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2022 (tableau 2).

*Accès Internet* – Au 30 juin 2022, le nombre de clients aux services d'accès Internet se chiffrait à 1 846 100, soit le même nombre qu'à la fin du premier trimestre 2022, contre une hausse de 5 300 clients à la même période de 2021. Le nombre de clients à ces services a augmenté de 35 900 (2,0 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

*Télédistribution* – Au 30 juin 2022, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 393 500, soit une diminution de 12 900 (-0,9 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2022, contre une baisse de 16 100 clients à la même période de 2021. Le nombre de clients à ces services a diminué de 47 900 (-3,3 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

*Téléphonie filaire* – Au 30 juin 2022, le nombre de lignes à la téléphonie filaire se chiffrait à 785 700, soit une baisse de 17 900 (-2,2 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2022, contre une diminution de 25 300 lignes à la même période de 2021. Le nombre de lignes à ces services a diminué de 86 700 (-9,9 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

*VSDA* – Au 30 juin 2022, le nombre de clients aux services de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA ») s'élevait à 504 800, soit une diminution de 16 100 clients (-3,1 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2022, contre une baisse de 11 300 clients à la même période de 2021. Le nombre de clients à ces services a augmenté de 38 200 (8,2 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2022 (tableau 2).

<sup>1</sup> Voir « Indicateurs clés de rendement ».

**Tableau 2****UGR du secteur Télécommunications à la fin des huit derniers trimestres**

(en milliers d'unités)

	Jun 2022	Mars 2022	Déc. 2021	Sept. 2021	Jun 2021	Mars 2021	Déc. 2020	Sept. 2020
Téléphonie mobile	<b>1 661,0</b>	1 626,4	1 601,9	1 571,3	1 530,4	1 503,2	1 481,1	1 452,6
Internet	<b>1,846,1</b>	1 846,1	1 840,8	1 832,7	1 810,2	1 804,9	1 796,8	1 769,8
Télédistribution	<b>1 393,5</b>	1 406,4	1 418,6	1 428,0	1 441,4	1 457,5	1 475,6	1 481,8
Téléphonie filaire	<b>785,7</b>	803,6	824,9	847,4	872,4	897,7	924,7	947,8
Vidéo sur demande par abonnement	<b>504,8</b>	520,9	503,4	467,2	466,6	477,9	469,7	452,9
<b>Total</b>	<b>6 191,1</b>	6 203,4	6 189,6	6 146,6	6 121,0	6 141,2	6 147,9	6 104,9

**BAIIA ajusté** de 487,5 M\$, en hausse de 6,0 M\$ (1,2 %) qui s'explique surtout par :

- la baisse des frais d'exploitation, dont les frais du service à la clientèle et les frais administratifs;
- la variation nette favorable d'éléments non récurrents.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 46,6 % au deuxième trimestre 2022, contre 48,1 % à la même période de 2021. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse des frais d'exploitation et au renversement d'une provision pour litige.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 369,4 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre 330,1 M\$ à la même période de 2021 (tableau 11). Cette hausse de 39,3 M\$ s'explique par les baisses de 19,9 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels et de 13,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations, dues surtout à un ralentissement en général des investissements à la suite de la revue des priorités stratégiques, et par la progression de 6,0 M\$ du BAIIA ajusté.

**Résultats d'exploitation du premier semestre 2022**

**Revenus** de 1,82 G\$ au premier semestre 2022, soit une baisse de 26,4 M\$ (-1,4 %) attribuable pour l'essentiel aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2022.

- Revenus des services de téléphonie mobile de 379,1 M\$, en hausse de 33,8 M\$ (9,8 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 603,5 M\$, en hausse de 5,1 M\$ (0,9 %).
- Revenus des services de télédistribution de 397,7 M\$, soit une baisse de 26,8 M\$ (-6,3 %).
- Revenus des services de téléphonie filaire de 148,9 M\$, soit une diminution de 12,5 M\$ (-7,7 %).
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 136,8 M\$, en hausse de 13,3 M\$ (10,8 %).
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 52,8 M\$, en baisse de 44,1 M\$ (-45,5 %).
- Autres revenus de 97,2 M\$, en hausse de 4,8 M\$ (5,2 %).

**RMPU** total de Vidéotron de 46,78 \$ au premier semestre 2022, contre 46,93 \$ à la même période de 2021, soit une diminution de 0,15 \$ (-0,3 %), expliquée en partie par une plus grande proportion d'unités en téléphonie mobile. Le RMPU mobile a atteint 38,82 \$ au premier semestre 2022, contre 38,25 \$ à la même période de 2021, en hausse de 0,57 \$ (1,5 %).

## Statistiques de clientèle

*UGR* – Hausse de 1 500 UGR au premier semestre 2022, contre une baisse de 26 900 à la même période de 2021.

*Téléphonie mobile* – Augmentation de 59 100 lignes (3,7 %) au premier semestre 2022, contre une hausse de 49 300 à la même période de 2021.

*Accès Internet* – Hausse de 5 300 clients (0,3 %) au premier semestre 2022, contre une hausse de 13 400 à la même période de 2021.

*Télédistribution* – Diminution de 25 100 clients (-1,8 %) au premier semestre 2022, contre une baisse de 34 200 à la même période de 2021.

*Téléphonie filaire* – Baisse de 39 200 lignes (-4,8 %) au premier semestre 2022, contre une diminution de 52 300 à la même période de 2021.

*VSDA* – Augmentation de 1 400 clients (0,3 %) au premier semestre 2022, contre une baisse de 3 100 clients à la même période de 2021.

**BAIIA ajusté** de 947,5 M\$, en hausse de 15,1 M\$ (1,6 %) qui s'explique surtout par :

- la baisse des frais d'exploitation, dont les frais du service à la clientèle, les coûts de main-d'œuvre et les frais administratifs;
- la variation nette favorable d'éléments non récurrents.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 47,8 % au premier semestre 2022, contre 49,4 % à la même période de 2021. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse des frais d'exploitation et au renversement d'une provision pour litige.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 714,0 M\$ au premier semestre 2022, contre 643,0 M\$ à la même période de 2021 (tableau 11). Cette hausse de 71,0 M\$ s'explique par les baisses de 36,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels et de 19,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations, dues surtout à un ralentissement en général des investissements à la suite de la revue des priorités stratégiques, ainsi que par la progression de 15,1 M\$ du BAIIA ajusté.

## Média

### Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2022

**Revenus** de 188,1 M\$ au deuxième trimestre 2022, en baisse de 10,1 M\$ (-5,1 %).

- Diminution des revenus de publicité de 9,3 M\$ (-9,5 %), principalement attribuable à la baisse des revenus publicitaires provenant des chaînes spécialisées et des journaux, contrebalancée en partie par la hausse des revenus publicitaires provenant de Québecor Affichage.
- Diminution des revenus d'abonnement de 1,5 M\$ (-3,0 %), expliquée principalement par la baisse des revenus d'abonnement aux chaînes spécialisées et aux magazines.
- Autres revenus en hausse de 0,7 M\$ (1,4 %).

**BAIIA ajusté** de 4,1 M\$ au deuxième trimestre 2022, soit une baisse de 12,6 M\$ qui s'explique surtout par :

- la hausse des coûts de contenu du Réseau TVA qui ont été encourus, entre autres, dans les télérealités et variétés, ainsi qu'au niveau du service de l'information;
- l'impact de la baisse des revenus.

Contrebalancés en partie par :

- la diminution des coûts de contenu de la chaîne TVA Sports, principalement attribuable au calendrier de diffusion plus condensé pour la saison 2020-2021 de la Ligue nationale de hockey (« LNH »), dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 97,8 % au deuxième trimestre 2022, contre 91,6 % à la même période de 2021. Cette augmentation est surtout attribuable la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la décroissance des revenus et à la hausse nette des coûts de contenu en télédiffusion.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** négatifs de 6,8 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 7,1 M\$ à la même période de 2021 (tableau 11), soit un écart défavorable de 13,9 M\$, expliquée surtout par la baisse de 12,6 M\$ du BAIIA ajusté.

## **Résultats d'exploitation du premier semestre 2022**

**Revenus** de 369,9 M\$ au premier semestre 2022, en baisse de 3,1 M\$ (-0,8 %).

- Baisse des revenus de publicité de 6,2 M\$ (-3,6 %), principalement attribuable à la diminution des revenus publicitaires provenant des chaînes spécialisées et des journaux.
- Diminution des revenus d'abonnement de 2,6 M\$ (-2,6 %), expliquée principalement par la baisse des revenus d'abonnement aux chaînes spécialisées et aux magazines.
- Autres revenus en hausse de 5,7 M\$ (5,8 %), qui s'explique surtout par l'augmentation des revenus des services d'agence de marketing numérique et des services cinématographiques et audiovisuels.

**BAIIA ajusté** négatif de 7,8 M\$ au premier semestre 2022, soit un écart défavorable de 25,8 M\$ qui s'explique surtout par :

- la hausse des frais d'exploitation du Réseau TVA, dont principalement les coûts de contenu, de Communications Qolab inc. et des services cinématographiques et audiovisuels ;
- l'impact de la diminution des revenus.

Contrebalancés en partie par :

- la diminution des coûts de contenu de la chaîne TVA Sports, principalement attribuable à l'absorption de coûts plus élevés en 2021 en raison de la modification du calendrier de diffusion de la saison 2020-2021 de la LNH.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 102,1 % au premier semestre 2022, contre 95,2 % à la même période de 2021, principalement attribuable à la hausse des investissements en contenu en télédiffusion et à la hausse de certains frais d'exploitation.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** négatifs de 27,9 M\$ au premier semestre 2022, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 2,7 M\$ à la même période de 2021 (tableau 11), soit un écart défavorable de 30,6 M\$, expliqué par l'écart défavorable de 25,8 M\$ du BAIIA ajusté et par la hausse de 9,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations, attribuable au début de la construction de MELS 4, contrebalancés par la diminution de 4,5 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

## **Sports et divertissement**

### **Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2022**

**Revenus** de 45,0 M\$ au deuxième trimestre 2022, soit une hausse de 11,5 M\$ (34,3 %), principalement attribuable à la hausse des revenus des activités de spectacles, de musique et de hockey, dans le contexte de la réduction des mesures sanitaires.

**BAIIA ajusté** de 4,7 M\$ au deuxième trimestre 2022, soit un écart favorable de 1,6 M\$ (51,6 %), qui s'explique surtout par l'impact de la hausse des revenus.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 3,9 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 2,5 M\$ à la même période de 2021 (tableau 11), soit une augmentation de 1,4 M\$ qui s'explique principalement par la hausse de 1,6 M\$ du BAIIA ajusté.

### **Résultats d'exploitation du premier semestre 2022**

**Revenus** de 79,1 M\$ au premier semestre 2022, soit une hausse de 14,4 M\$ (22,3 %), principalement attribuable à la hausse des revenus des activités de spectacles, de musique, de distribution de livres et de hockey, qui s'explique surtout par la réduction des mesures sanitaires.

**BAIIA ajusté** de 4,6 M\$ au premier semestre 2022, soit une baisse de 0,6 M\$, qui s'explique surtout par l'augmentation des frais d'exploitation, dont les frais de ventes, de main-d'œuvre et d'administration, dans le contexte d'une reprise progressive des activités.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 3,0 M\$ au premier semestre 2022, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 3,6 M\$ à la même période de 2021 (tableau 11), soit une baisse de 0,6 M\$ qui s'explique par la diminution de 0,6 M\$ du BAIIA ajusté.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

### Exploitation

#### *Deuxième trimestre 2022*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 241,7 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre 229,7 M\$ à la même période de 2021.

Cette augmentation de 12,0 M\$ s'explique surtout par :

- l'écart favorable de 29,7 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par la variation favorable des stocks et des actifs liés à des contrats, contrebalancée en partie par la variation défavorable des intérêts à payer, des créditeurs, charges à payer et provisions, et des impôts sur le bénéfice à payer ;
- la diminution de 4,5 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- la baisse de 10,0 M\$ du BAIIA ajusté ;
- la hausse de 5,6 M\$ des impôts exigibles ;
- l'écart défavorable de 4,0 M\$ de la portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments.

#### *Premier semestre 2022*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 469,4 M\$ au premier semestre 2022, contre 491,3 M\$ à la même période de 2021.

Cette diminution de 21,9 M\$ s'explique surtout par :

- la baisse de 20,6 M\$ du BAIIA ajusté ;
- la hausse de 16,6 M\$ des impôts exigibles.

Contrebalancées en partie par :

- la diminution de 9,7 M\$ de la portion monétaire des frais financiers ;
- l'écart favorable de 9,4 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par la variation favorable des actifs liés à des contrats, des impôts sur le bénéfice à payer et des débiteurs, contrebalancée en partie par la variation défavorable des créditeurs, charges à payer et provisions, des stocks et des revenus reportés.

La baisse du BAIIA ajusté a eu un impact défavorable au cours du premier semestre 2022 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, comparativement au semestre correspondant de 2021.

**Fonds de roulement** négatif de 735,7 M\$ au 30 juin 2022, contre un fonds de roulement de 50,4 M\$ au 31 décembre 2021, soit un écart défavorable de 786,1 M\$, principalement attribuable à l'échéance en 2023 d'un billet de premier rang et des instruments financiers dérivés y afférent, dont les soldes ont été inscrits dans les éléments à court terme, et à la baisse des espèces et quasi-espèces et des investissements dans les actifs de contrat, contrebalancées en partie par la hausse des stocks et la baisse des créditeurs, charges à payer et provisions.

## **Investissement**

### *Deuxième trimestre 2022*

**Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations** de 104,2 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre 105,5 M\$ à la même période de 2021, soit une diminution de 1,3 M\$.

**Subventions différées utilisées pour financer les acquisitions d'immobilisations** de 46,1 M\$ au deuxième trimestre de 2022, contre 4,4 M\$ au trimestre correspondant de 2021. Ces montants représentent l'utilisation des subventions comptabilisée en réduction des acquisitions d'immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse dans diverses régions du Québec. Cette utilisation est dorénavant présentée à l'état consolidé des flux de trésorerie conformément à la décision de l'IFRS *Interpretations Committee* rendue définitive au cours du deuxième trimestre 2022 et relative à l'inclusion des espèces affectées dans cet état.

**Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels** de 23,8 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre 50,4 M\$ à la même période de 2021, soit une diminution de 26,6 M\$, qui s'explique surtout par un ralentissement des investissements à la suite de la finalisation de certains projets stratégiques, principalement dans le secteur Télécommunications, et par la variation nette favorable de 3,8 M\$ des éléments hors caisse courants.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 4,1 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre 3,0 M\$ à la même période de 2021.

**Acquisitions d'entreprises** de 3,8 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre 6,7 M\$ au deuxième trimestre 2021.

**Acquisitions de placements et autres** de 2,3 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre 7,2 M\$ à la même période de 2021.

### *Premier semestre 2022*

**Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations** de 199,5 M\$ au premier semestre 2022, contre 217,3 M\$ à la même période de 2021, soit une diminution de 17,8 M\$, qui s'explique surtout par un ralentissement en général des investissements à la suite de la revue des priorités stratégiques, principalement dans le secteur Télécommunications, et par la variation nette favorable de 7,1 M\$ des éléments hors caisse courants.

**Subventions différées utilisées pour financer les acquisitions d'immobilisations** de 77,8 M\$ au premier semestre 2022, contre des subventions nettes de 206,3 M\$ reçues au semestre correspondant de 2021. Ces montants représentent en 2022 l'utilisation des subventions comptabilisée en réduction des acquisitions d'immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse dans diverses régions du Québec. Au premier semestre 2021, un montant de 216,2 M\$ a été reçu d'avance dans le cadre de ce programme et une utilisation de 9,9 M\$ a été effectuée. Ces montants sont dorénavant présentés à l'état consolidé des flux de trésorerie conformément à la décision de l'IFRS *Interpretations Committee* rendue définitive au cours du deuxième trimestre 2022 et relative à l'inclusion des espèces affectées dans cet état.

**Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels** de 53,6 M\$ au premier semestre 2022, contre 109,2 M\$ à la même période de 2021, soit une diminution de 55,6 M\$, qui s'explique surtout par un ralentissement des investissements à la suite de la finalisation de certains projets stratégiques, principalement dans le secteur Télécommunications, et par la variation nette favorable de 14,3 M\$ des éléments hors caisse courants.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 5,5 M\$ au premier semestre 2022, contre 3,1 M\$ à la même période de 2021.

**Acquisitions d'entreprises** de 3,8 M\$ au premier semestre 2022, contre 21,8 M\$ au premier semestre 2021, reflétant principalement, en 2021, les acquisitions d'entreprises dans les secteurs Télécommunications et Sports et divertissement.

**Acquisitions de placements et autres** de 6,4 M\$ au premier semestre 2022, contre 8,0 M\$ à la même période de 2021.



## **Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies**

### *Deuxième trimestre 2022*

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies** de 117,8 M\$ au deuxième trimestre 2022, contre 76,8 M\$ à la même période de 2021 (tableau 12).

Cette hausse de 41,0 M\$ s'explique surtout par :

- la diminution de 26,6 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels ;
- l'augmentation de 12,0 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

### *Premier semestre 2022*

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies** de 221,8 M\$ au premier semestre 2022, contre 167,9 M\$ à la même période de 2021 (tableau 12).

Cette hausse de 53,9 M\$ s'explique surtout par :

- la diminution de 55,6 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels ;
- la diminution de 17,8 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations.

Contrebalancées en partie par :

- la diminution de 21,9 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

## **Financement**

**Dettes consolidées** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 61,6 M\$ au premier semestre 2022. Variation nette favorable de 23,7 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au premier semestre 2022, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
    - l'incidence défavorable du taux de change de 47,2 M\$. La hausse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la hausse de l'actif (ou la baisse du passif) liée aux instruments financiers dérivés ;
    - l'augmentation des emprunts bancaires de Vidéotron, de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») et de Québecor Média pour un montant total de 21,1 M\$ ;
    - la hausse par Groupe TVA et Québecor Média des tirages sur leur facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant total de 24,9 M\$.
  - Au premier semestre 2022, la diminution de la dette est essentiellement attribuable à :
    - la diminution par Vidéotron des tirages sur sa facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant de 22,0 M\$ ;
    - la baisse de 10,1 M\$ de la dette attribuable à la variation de la juste valeur liée au risque d'intérêt couvert.
  - Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés représentent un actif net de 406,0 M\$ au 30 juin 2022, contre 382,3 M\$ au 31 décembre 2021, soit une variation nette favorable de 23,7 M\$ expliquée principalement par :
    - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
- Contrebalancé en partie par :
- l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 20 mai 2022, Vidéotron a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 1,50 G\$ afin de proroger son échéance à juillet 2026 et Québecor Média a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 300,0 M\$ afin de proroger son échéance à juillet 2025. Certaines conditions des facilités ont également été modifiées.
  - Le 15 février 2022, Groupe TVA a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 75,0 M\$ afin de proroger la date d'échéance de février 2022 à février 2023 et de modifier certaines modalités.

## **Situation financière**

**Liquidités disponibles nettes** de 1,52 G\$ au 30 juin 2022 pour Québecor et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 1,53 G\$, moins des emprunts bancaires de 14,8 M\$.

**Dettes consolidées** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 6,59 G\$ au 30 juin 2022, soit une augmentation de 61,6 M\$ par rapport au 31 décembre 2021. Variation nette favorable de 23,7 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 5,40 G\$ de Vidéotron (5,38 G\$ au 31 décembre 2021), de 34,8 M\$ de Groupe TVA (12,0 M\$ au 31 décembre 2021), de 1,11 G\$ de Québecor Média (1,09 G\$ au 31 décembre 2021) et de 44,5 M\$ de Québecor (44,5 M\$ au 31 décembre 2021).

Au 30 juin 2022, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

### **Tableau 3**

#### **Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor**

#### **Périodes de 12 mois terminées les 30 juin**

(en millions de dollars canadiens)

2023	1 171,4	\$
2024	772,4	
2025	400,0	
2026	380,0	
2027	1 035,9	
2028 et ultérieurement	2 843,7	
<b>Total</b>	<b>6 603,4</b>	<b>\$</b>

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débetures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Au 30 juin 2022, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 4,8 années (5,1 années au 31 décembre 2021). Compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 78,3 % de titres à taux fixe (91,7 % au 31 décembre 2021) et de 21,7 % de titres à taux variable (8,3 % au 31 décembre 2021).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Au 30 juin 2022, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

## **Dividendes déclarés**

Le 3 août 2022, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,30 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 13 septembre 2022 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 19 août 2022.

## **Débtentes convertibles**

Conformément aux modalités de l'acte de fiducie régissant les débtentes convertibles, le dividende trimestriel déclaré le 11 mai 2022 sur les actions catégorie B de Québecor a déclenché un ajustement du prix plancher et du prix plafond alors en vigueur. Ainsi, à compter du 26 mai 2022, les caractéristiques de conversion des débtentes convertibles sont assujetties à un prix plancher ajusté d'environ 25,07 \$ par action (soit un nombre maximum d'environ 5 984 010 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plancher ajusté) et à un prix plafond ajusté d'environ 31,33 \$ par action (soit un nombre minimum d'environ 4 787 208 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plafond ajusté).

## Analyse du bilan consolidé

**Tableau 4**

**Bilan consolidé de Québecor**

**Analyse des principales variations entre le 30 juin 2022 et le 31 décembre 2021**

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2022 <sup>1</sup>		31 déc. 2021 <sup>1</sup>		Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b>Actif</b>						
Espèces et quasi-espèces	9,1	\$	64,7	\$	(55,6)	\$ Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement et d'investissement
Actifs de contrat	78,5		129,4		(50,9)	Hausse du financement sur la vente d'équipements
Stocks	349,5		282,6		66,9	Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations	2 977,4		3 058,7		(81,3)	Amortissement de la période moins les acquisitions d'immobilisations
Actifs incorporels	2 304,9		2 344,1		(39,2)	Amortissement de la période moins les acquisitions d'actifs incorporels
Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	406,0		382,3		23,7	Cf. « Financement »
Autres éléments d'actif	655,8		521,1		134,7	Gain sur réévaluation des régimes à prestations définies
<b>Passif</b>						
Créditeurs, charges à payer et provisions	794,9		861,0		(66,1)	Incidence de la variation courante des activités d'exploitation
Impôts sur le bénéfice <sup>3</sup>	17,8		40,1		(22,3)	Déboursés courants moins les impôts exigibles de la période
Dettes à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	6 586,0		6 524,4		61,6	Cf. « Financement »
Autres éléments de passif	198,1		293,2		(95,1)	Gain sur réévaluation des régimes à prestations définies

<sup>1</sup> Les natures « espèces affectées » et « subvention différée » sont regroupées aux fins de l'analyse.

<sup>2</sup> Actif à court terme et à long terme moins le passif à long terme.

<sup>3</sup> Passif à court terme moins l'actif à court terme.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 juin 2022, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les débetures convertibles et les obligations locatives, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

**Tableau 5**  
**Obligations contractuelles de Québecor au 30 juin 2022**  
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme <sup>1</sup>	6 603,4 \$	1 171,4 \$	1 172,4 \$	1 415,9 \$	2 843,7 \$
Débetures convertibles <sup>2</sup>	150,0	–	150,0	–	–
Paiements d'intérêts <sup>3</sup>	1 273,2	236,7	453,9	326,2	256,4
Obligations locatives	178,6	37,0	57,9	26,1	57,6
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	41,6	7,0	10,0	6,7	17,9
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 821,9	431,3	788,8	279,5	322,3
Instruments financiers dérivés <sup>4</sup>	(380,2)	(263,9)	(110,1)	32,0	(38,2)
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>9 688,5 \$</b>	<b>1 619,5 \$</b>	<b>2 522,9 \$</b>	<b>2 086,4 \$</b>	<b>3 459,7 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

<sup>2</sup> Basé sur la valeur du marché au 30 juin 2022 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher d'environ 25,07 \$ et d'un prix plafond d'environ 31,33 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre de ses actions catégorie B correspondant.

<sup>3</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2022.

<sup>4</sup> Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change sur le principal de la dette libellée en dollars US.

### Transactions entre parties liées

Au deuxième trimestre 2022, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 20,7 M\$ (aucun à la même période de 2021), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a acquis des immobilisations et des actifs incorporels auprès de sociétés liées pour un montant de 2,5 M\$ (aucun à la même période de 2021). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 0,9 M\$ (1,5 M\$ à la même période de 2021).

Au premier semestre 2022, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 29,1 M\$ (3,9 M\$ à la même période de 2021), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a acquis des immobilisations et des actifs incorporels auprès de sociétés liées pour un montant de 2,9 M\$ (aucun à la même période de 2021). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 2,4 M\$ (2,7 M\$ à la même période de 2021).

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

## Capital-actions

Le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société au 18 juillet 2022. De plus, à cette même date, 3 831 816 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation.

**Tableau 6**  
**Capital-actions**

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 18 juillet 2022	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	76 984 034	8,6 \$
Actions catégorie B	157 620 556	929,2

Le 4 août 2021, la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 6 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,6 % des actions catégorie B émises et en circulation le 30 juillet 2021. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2021 et le 14 août 2022, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 27 avril 2022, la Société a été autorisée par la Bourse de Toronto à modifier son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités afin d'augmenter le nombre maximal d'actions catégorie B qui lui est permis de racheter à 10 000 000 actions catégorie B, représentant environ 6,8 % des actions catégorie B détenues dans le public le 30 juillet 2021. Les autres modalités du programme de rachat demeurent inchangées.

Le 6 août 2021, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2021 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Le 3 août 2022, la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 6 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,8 % des actions catégorie B émises et en circulation le 29 juillet 2022. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2022 et le 14 août 2023, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au premier semestre 2022, la Société a racheté et annulé 4 202 951 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 123,1 M\$ (4 073 200 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 131,5 M\$ à la même période de 2021). L'excédent de 98,3 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (107,5 M\$ à la même période de 2021).

## Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des espèces affectées, des comptes clients, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme, des débiteures convertibles, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et

à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2022 et 31 décembre 2021 sont les suivantes :

**Tableau 7**

**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Dette à long terme<sup>1</sup></b>	<b>(6 603,4)</b>	<b>\$ (5 977,7)</b>	<b>(6 554,0)</b>	<b>\$ (6 660,4)</b>
<b>Débetures convertibles<sup>2</sup></b>	<b>(149,0)</b>	<b>(149,0)</b>	<b>(139,5)</b>	<b>(139,5)</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de change à terme	2,6	2,6	0,9	0,9
Ententes de swaps sur devises	403,4	403,4	381,4	381,4

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

<sup>2</sup> La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du montant en capital et de la valeur des caractéristiques de conversion liées aux prix plancher et plafond, comptabilisée comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, et les taux d'intérêt et primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2022 et 2021 sont résumées dans le tableau 8.

**Tableau 8****Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	<b>2022</b>	2021	<b>2022</b>	2021
Perte (gain) sur les dérivés incorporés liés aux débetures				
convertibles	<b>1,9</b> \$	(7,5) \$	<b>9,1</b> \$	(1,8) \$
Autres	<b>0,2</b>	0,5	<b>0,3</b>	0,6
	<b>2,1</b> \$	(7,0) \$	<b>9,4</b> \$	(1,2) \$

Un gain de 4,4 M\$ au deuxième trimestre 2022 et une perte de 14,0 M\$ au premier semestre 2022 ont été comptabilisées aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (pertes respectives de 1,6 M\$ et de 4,2 M\$ au deuxième trimestre 2021 et au premier semestre 2021).



## Mesures non normalisées selon les IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et le ratio d'endettement net consolidé ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte (le gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, la perte sur refinancement de la dette et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 9****Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	487,5 \$	481,5 \$	947,5 \$	932,4 \$
Média	4,1	16,7	(7,8)	18,0
Sports et divertissement	4,7	3,1	4,6	5,2
Siège social	(4,9)	0,1	(10,8)	(1,5)
	491,4	501,4	933,5	954,1
Amortissement	(191,6)	(196,6)	(386,3)	(391,9)
Frais financiers	(82,0)	(87,0)	(159,5)	(170,1)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(2,1)	7,0	(9,4)	1,2
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(3,5)	20,6	(4,4)	16,1
Perte sur refinancement de la dette	–	(80,9)	–	(80,9)
Impôts sur le bénéfice	(55,9)	(39,8)	(100,5)	(83,8)
<b>Bénéfice net</b>	<b>156,3 \$</b>	<b>124,7 \$</b>	<b>273,4 \$</b>	<b>244,7 \$</b>

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies**

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments et la perte sur refinancement de la dette, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 10 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 10****Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	161,7 \$	158,3 \$	290,4 \$	288,2 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(2,1)	7,0	(9,4)	1,2
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(3,5)	20,6	(4,4)	16,1
Perte sur refinancement de la dette	–	(80,9)	–	(80,9)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	1,3	18,5	2,2	20,2
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>157,4 \$</b>	<b>123,5 \$</b>	<b>278,8 \$</b>	<b>244,8 \$</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies***Flux de trésorerie d'exploitation ajustés*

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions et des renouvellements de licences). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitatif annuel de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

*Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies*

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux acquisitions et aux renouvellements de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 11 et 12 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres générés par les activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

**Tableau 11**  
**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés**  
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<b>BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)</b>				
Télécommunications	487,5 \$	481,5 \$	947,5 \$	932,4 \$
Média	4,1	16,7	(7,8)	18,0
Sports et divertissement	4,7	3,1	4,6	5,2
Siège social	(4,9)	0,1	(10,8)	(1,5)
	491,4	501,4	933,5	954,1
<b>Moins</b>				
Acquisitions d'immobilisations <sup>1</sup> :				
Télécommunications	(100,2)	(113,6)	(193,4)	(213,0)
Média	(6,8)	(3,0)	(13,5)	(4,2)
Sports et divertissement	(0,2)	–	(0,3)	(0,1)
Siège social	(0,3)	(1,0)	(0,6)	(1,2)
	(107,5)	(117,6)	(207,8)	(218,5)
Acquisitions d'actifs incorporels <sup>2</sup> :				
Télécommunications	(17,9)	(37,8)	(40,1)	(76,4)
Média	(4,1)	(6,6)	(6,6)	(11,1)
Sports et divertissement	(0,6)	(0,6)	(1,3)	(1,5)
Siège social	(0,3)	(0,7)	(0,6)	(0,9)
	(22,9)	(45,7)	(48,6)	(89,9)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation ajustés</b>				
Télécommunications	369,4	330,1	714,0	643,0
Média	(6,8)	7,1	(27,9)	2,7
Sports et divertissement	3,9	2,5	3,0	3,6
Siège social	(5,5)	(1,6)	(12,0)	(3,6)
	361,0 \$	338,1 \$	677,1 \$	645,7 \$

**<sup>1</sup> Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Acquisitions d'immobilisations	(107,5) \$	(117,6) \$	(207,8) \$	(218,5) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	3,3	12,1	8,3	1,2
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	(104,2) \$	(105,5) \$	(199,5) \$	(217,3) \$

**<sup>2</sup> Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Acquisitions d'actifs incorporels	(22,9) \$	(45,7) \$	(48,6) \$	(89,9) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(0,9)	(4,7)	(5,0)	(19,3)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels	(23,8) \$	(50,4) \$	(53,6) \$	(109,2) \$

**Tableau 12**

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
<b>Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 11</b>	<b>361,0</b>	<b>338,1</b>	<b>677,1</b>	<b>645,7</b>
<b>Plus (moins)</b>				
Portion monétaire des frais financiers	(80,3)	(84,8)	(156,0)	(165,7)
Portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(2,9)	1,1	(3,8)	(2,1)
Impôts exigibles	(70,0)	(64,4)	(144,4)	(127,8)
Autres	1,2	2,7	2,7	2,4
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(93,6)	(123,3)	(157,1)	(166,5)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	3,3	12,1	8,3	1,2
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(0,9)	(4,7)	(5,0)	(19,3)
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>117,8</b>	<b>76,8</b>	<b>221,8</b>	<b>167,9</b>
<b>Plus (moins)</b>				
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	104,2	105,5	199,5	217,3
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels	23,8	50,4	53,6	109,2
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(4,1)	(3,0)	(5,5)	(3,1)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation</b>	<b>241,7</b>	<b>229,7</b>	<b>469,4</b>	<b>491,3</b>

**Ratio d'endettement net consolidé**

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives, la portion à court terme des obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québecor. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 13 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 13**  
**Ratio d'endettement net consolidé**  
(en millions de dollars canadiens)

	<b>30 juin 2022</b>		31 déc. 2021	
<b>Dettes à long terme totale<sup>1</sup></b>	<b>6 603,4</b>	<b>\$</b>	6 554,0	<b>\$</b>
<b>Plus (moins)</b>				
Obligations locatives	141,6		147,1	
Portion à court terme des obligations locatives	37,0		36,1	
Emprunts bancaires	21,6		-	
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	(414,5)		(405,6)	
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	8,5		23,3	
Espèces et quasi-espèces	(9,1)		(64,7)	
<b>Dettes nettes consolidées exclusion faite des débentures convertibles</b>	<b>6 388,5</b>		6 290,2	
Divisée par :				
BAILA ajusté sur 12 mois	1 952,6	<b>\$</b>	1 973,2	<b>\$</b>
<b>Ratio d'endettement net consolidé</b>	<b>3,27x</b>		3,19x	

<sup>1</sup> Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

## Indicateurs clés de rendement

### Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'accès Internet, de télédistribution et de VSDA, et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

### Revenu mensuel moyen par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels moyens par UGR. Le RMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La mesure FMPU, utilisée précédemment, a été abandonnée au premier trimestre 2022 et remplacée par la mesure RMPU, afin de permettre une meilleure comparabilité des données dans le contexte de l'évolution du modèle d'affaires de la Société lié à la vente d'équipements.

Le RMPU mobile se calcule en divisant les revenus de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

Le RMPU total se calcule en divisant les revenus combinés de téléphonie mobile et filaire, d'accès Internet, de télédistribution et de services de VSDA par le nombre total moyen d'UGR aux services de téléphonie mobile et filaire, d'accès Internet et de télédistribution, durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

**Tableau 14**  
**RMPU de Vidéotron pour les huit derniers trimestres**  
(en dollars canadiens)

	<b>T2-2022</b>	T1-2022	T4-2021	T3-2021	T2-2021	T1-2021	T4-2020	T3-2020
RMPU mobile	<b>38,94 \$</b>	38,70 \$	38,97 \$	39,13 \$	38,41 \$	38,08 \$	38,69 \$	39,20 \$
RMPU total	<b>47,17 \$</b>	46,40 \$	47,07 \$	47,32 \$	47,22 \$	46,64 \$	46,94 \$	46,84 \$

## Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

## Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.quebecor.com> ou sur le site Internet de SEDAR à l'adresse <www.sedar.com>.

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor Média ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de VSDA, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou autres crises de santé publique, y compris la pandémie de la COVID-19, et l'instabilité politique dans certains pays ;
- l'impact des mesures d'urgence mises en œuvre par divers paliers gouvernementaux ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres

domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;

- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur une portion des exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 3 août 2022 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 3 août 2022



# QUÉBECOR INC.

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2022		2021				2020	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
<b>Revenus</b>	<b>1 115,2 \$</b>	<b>1 088,0 \$</b>	1 183,9 \$	1 148,2 \$	1 131,2 \$	1 091,1 \$	1 146,8 \$	1 111,7 \$
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>491,4</b>	<b>442,1</b>	498,8	520,3	501,4	452,7	526,8	513,4
<b>Flux de trésorerie d'exploitation ajusté</b>	<b>361,0</b>	<b>316,1</b>	370,6	365,8	338,1	307,6	345,2	346,1
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	161,7	128,7	157,6	176,1	158,3	129,9	165,0	173,1
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(1,8)	(6,6)	7,6	6,1	7,3	(5,3)	(0,4)	(18,3)
Éléments inhabituels	(2,5)	(0,7)	(4,7)	(9,1)	(42,1)	(3,3)	(4,2)	(13,9)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	(0,6)	-
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>157,4</b>	<b>121,4</b>	160,5	173,1	123,5	121,3	159,8	140,9

### Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,68 \$	0,54 \$	0,66 \$	0,73 \$	0,65 \$	0,52 \$	0,66 \$	0,69 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,01)	(0,03)	0,03	0,02	0,03	(0,02)	-	(0,07)
Éléments inhabituels	(0,01)	-	(0,02)	(0,04)	(0,18)	(0,01)	(0,02)	(0,06)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>0,66</b>	<b>0,51</b>	0,67	0,71	0,50	0,49	0,64	0,56
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	236,7	239,2	239,8	242,7	245,0	246,7	249,1	250,5

### Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,67 \$	0,53 \$	0,65 \$	0,72 \$	0,64 \$	0,52 \$	0,66 \$	0,68 \$
Impact de la dilution	0,01	0,01	-	-	-	-	-	0,01
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,01)	(0,03)	-	-	-	(0,02)	-	(0,07)
Éléments inhabituels	(0,01)	-	(0,02)	(0,04)	(0,17)	(0,01)	(0,02)	(0,06)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>0,66</b>	<b>0,51</b>	0,63	0,68	0,47	0,49	0,64	0,56
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	236,8	239,2	244,6	247,5	249,9	246,9	253,8	250,7